

Nous possédons 10 années d'expérience

7^e Année

Technique de Qualification

Assistant(e) aux Métiers

de la Prévention

et de la Sécurité

Au sein de notre établissement scolaire, nous avons une section qui vous prépare à divers métiers de la sécurité publique, privée et civile.

Vous serez préparés pour les examens de recrutement de la police, vous aurez un diplôme d'agent de gardiennage, de gardien de la paix, et vous pourrez exercer les missions d'un steward de football.



Pour s'inscrire dans cette section, vous devez remplir des conditions légales exigées par le SFP Intérieur, organisme qui nous contrôle et accorde les autorisations et agréments de la section.

1. Conditions légales

- Avoir 18 ans révolus au 31 décembre de l'année civile en cours, tout en sachant qu'en étant mineur, vous ne pourrez effectuer certains stages et visites,
- Posséder un extrait de casier judiciaire **modèle 2** vierge (seules certaines infractions de roulage sont acceptées après avis du SPF Intérieur),
- Être de bonne moralité car durant votre année académique, vous serez susceptible d'être passé dans le BNG pour certains stages et visites et après votre année scolaire, vous devrez passer avec succès l'enquête de moralité et sécurité du SPF Intérieur et de la Police si vous souhaitez devenir aspirant-policier ou agent de gardiennage,
- Être en possession d'un certificat d'aptitude médicale autorisant les activités sportives (course, natation, spéléo, escalade, ...) ainsi que les sports de défense (self-défense),
- Être de nationalité belge (pour le recrutement à la police) ou de l'U.E. (pour le recrutement dans le domaine du gardiennage).

2. Charte de discipline

En vous engageant dans cette section, vous devez de respecter certaines règles disciplinaires :

- Être présent à chaque cours de chaque matière (sauf pour motifs médicaux ou impérieux)
- En cas d'absence exceptionnelle, vous remettre en ordre dès votre retour
- Être poli, courtois et respectueux envers vos professeurs, chargés de cours, formateurs et condisciples
- Avoir une attitude et un comportement dignes de votre section et de vos choix professionnels
- Avoir une tenue vestimentaire adéquate pour la section et les activités prévues
 - Tout non-respect peut entraîner un **renvoi** de la section

3. Conditions d'entrée dans la section

En plus de respecter les conditions légales, vous devez présenter et réussir un test psychotechnique organisé par le SELOR à Bruxelles en début d'année.

4. Diplômes et attestations obtenus en fin d'année scolaire

Vous aurez, sous condition de réussite des modules de formation, l'opportunité d'obtenir 7 attestations dont 5 professionnelles :

- L'attestation générale de compétence - Agent de gardiennage (loi Jambon)
- L'attestation de Gardien de la paix dont la mission de surveillant habilité
- L'attestation de Steward de football
- Le brevet européen « Secourisme d'Entreprise » (FSE)
- L'attestation « Equipier Première Intervention feu » (EPI).
Condition de son obtention : avoir réussi le test pratique avec les pompiers à Bauffe
- L'attestation « Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité »
Condition de son obtention : avoir réussi les modules « Gardiennage » **et** « Gardien de la Paix »
- Le certificat d'étude de 7^e TQ de perfectionnement dans les métiers de la Prévention et de la Sécurité
- Le certificat de qualification de 7^e TQ dans les métiers de la Prévention et de la Sécurité



La réussite du certificat d'étude **et** du certificat de qualification forme la réussite complète de l'année

5. Détail des matières enseignées dans les cours de l'option

5.1. Psychologie appliquée

- ✓ Cours de psychologie générale de base : les besoins et pulsions, la théorie de Milgram, ...
- ✓ Cours sur la gestion des émotions : théorie et jeux de rôle
- ✓ Cours sur la gestion du stress : théorie et jeux de rôle
- ✓ Approche psychologique des conflits : théorie, jeux de rôle et pratique (gardiennage et gardien de la paix)
- ✓ Management des foules
- ✓ Formation sociétale et culturelle : théorie, débats (gardiennage et gardien de la paix)

⇒ **Certaines matières sont évaluées dans plusieurs modules de formation**

5.2. Législation

Nous verrons des notions de droit général mais également propres à chaque métier pour lequel une attestation de réussite est prévue.

A. Formation générale :

- ✓ Droit institutionnel
- ✓ Droit constitutionnel
- ✓ Droit pénal
- ✓ Procédure pénale

B. Formation gardiennage

- ✓ Droit et obligations de droit commun
- ✓ Réglementation du secteur du gardiennage

C. Formation gardien de la paix

- ✓ Cadre légal : droits et devoirs du gardien de la paix, connaissance d'une administration publique

D. Formation steward de foot

- ✓ La loi football

5.3. Technologie des métiers

Nous verrons des matières générales sur les métiers les plus courants de la sécurité mais également des matières propres à chaque métier pour lequel une attestation professionnelle est délivrée.

A. Formation générale

- ✓ Les métiers de la sécurité
- ✓ Séance d'information de la Police et parcours des épreuves d'entrée à l'Académie de Police par un commissaire de la police fédérale
- ✓ Exercices sur la connaissance des divers métiers étudiés
- ✓ Visite d'une prison, de divers sites de sécurité (aéroports, entreprise de gardiennage, ...)
- ✓ Stages : signaleurs, surveillants habilités, ...
- ✓ Drills et gestion des foules
- ✓ Fouilles de bâtiments, ...

B. Formation gardiennage

- ✓ Organisation du secteur du gardiennage
- ✓ Rapports sociaux dans le secteur du gardiennage
- ✓ Secourisme d'entreprise : théorie et pratique (IPF Jurbise, école des ambulanciers/secouristes)
- ✓ Techniques de communication dans le secteur du gardiennage : théorie et jeux de rôle
- ✓ Observation et rédaction de rapports
- ✓ Techniques d'esquive dans le gardiennage
- ✓ Incendie, alerte à la bombe et plan catastrophe : théorie et pratique (IPF Jurbise, Ecole du Feu)
- ✓ Gestion de crise (bombe, terrorisme, ...)
- ✓ Méthodes de gardiennage

C. Formation steward de football

- ✓ Formation théorique et pratique de 2 journées au sein du club de football avec qui nous collaborons (D1-D2)
- ✓ Formation théorique et pratique d'une demi-journée au sein de l'URBSFA pour la formation « steward pour les Diables Rouges » au stade Roi Baudouin
- ✓ Matches en tant que candidats-stewards (5 dans le club D1-D2 et d'autres pour les Diables Rouges)
- ✓ Management des foules/gestion des conflits : pratique

D. Formation gardien de la paix

- ✓ Relation Gardien de la Paix-Police
- ✓ Surveillant habilité
- ✓ Techniques de prévention
- ✓ Management des foules/gestion des conflits : pratique
- ✓ Techniques de communication dans le secteur du gardien de la paix
- ✓ Observations et rédaction de rapports
- ✓ Techniques d'esquive pour le gardien de la paix
- ✓ Secourisme d'entreprise
- ✓ Stages d'observation

E. Formation préparatoire pour le recrutement à la Police

- ✓ Organisation policière
- ✓ Techniques policières de gestion des conflits
- ✓ Visite de l'Académie de Police
- ✓ Rencontre avec des aspirants-inspecteurs
- ✓ Rencontre avec des policiers de divers services de la police fédérale

5.4. Qualification

- Une épreuve intermédiaire sur vos connaissances et votre capacité de réflexion et de synthétisation
- Une épreuve finale sur vos connaissances et votre capacité à vous réappropriier les matières enseignées durant l'année scolaire dans les cours professionnalisants à travers la résolution de plusieurs SIPS (situations d'intégration professionnellement significatives) qui vous sont proposées devant un jury composé de professeurs de la section, de formateurs externes et de professionnels des secteurs de la sécurité (police, stewarding, gardiennage, gardien de la paix)

6. Implications et coût

Lorsque vous vous inscrivez dans cette option, cela implique d'être disponible certains soirs de la semaine, certains week-ends et certains jours fériés. En effet, vous devrez assurer des événements en tant que signaleurs, stewards de foot, surveillants de course cycliste (24h à pied d'Ath, Sortilèges d'Ath, matches de D1, D2 et Diables Rouges, ...), ...

Vous participerez également à un camp de survie, il est donc préférable que vous soyez en bonne condition physique.

Dans le cadre de votre formation aux métiers de la prévention et de la sécurité, certains frais vous seront imposés.

En voici une estimation :

- Test psychotechnique du SELOR : 160 € (payé par l'école)
- Syllabi (gardiennage et gardien de la paix) + notes de cours : 210€
- Tenue vestimentaire (t-shirt, gilet, chaussures) : 105€
- Test de législation du gardiennage : 85 € (la 1^{re} session est payée par l'école)
- Camp de survie
- Secourisme d'entreprise : +/- 130€ (varie en fonction du nombre d'élèves)
- Cours d'Education Physique (escalade, natation, ...) : +/- 15 €
- Les déplacements pour les stages sont à charge de l'étudiants (bus, train, voiture, ...)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 2019-2020

(sous réserve de modification)

SERVICE DES INSCRIPTIONS

Permanences :

- Lors de la journée sportive du 11 mai 2019, séance spéciale pour la section à partir de 9h
- le samedi 29 juin de 9h00 à 12h00
- du 1^{er} juillet au 5 juillet 2019
- à partir du 16 août 2019 (sauf le lundi 26 août 2019), de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,
- en dehors de ces heures sur rendez-vous (068/26.50.50 - Option 1).

RENTREE DES CLASSES

- Le lundi 2 septembre 2019 à 8h25 :

Accueil des parents et de tous les élèves de 1^{re} année par la Direction et les professeurs qui, en la circonstance, documenteront les élèves et leurs parents sur les objectifs et les implications de l'enseignement secondaire. Cet accueil s'effectuera sur le site « Irchonwelz ».

Remarque : Les cours seront suspendus à midi les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 septembre (examens de passage et délibérations pour les autres classes).

- Le jeudi 5 septembre 2019

à 8h25 : Rentrée pour tous les élèves de 2^e année (2^e Différenciée sur Vauban), les 3^e années générale, technique et professionnelle et les 4^e années technique et professionnelle (sur le site « Irchonwelz » ou « Vauban » selon les sections)

Les cours se termineront à 12h00 (ou plus tôt selon l'horaire)

- Le vendredi 6 septembre 2019

à 8h25 : Rentrée pour les 4^e générales et 5^e, 6^e et 7^e P Puériculture (sur le site d'« Irchonwelz » ou de « Vauban », en fonction des sections)

à 10h30 : Rentrée pour les 7^e TQ Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité

Les cours se termineront à 16h (ou plus tôt selon l'horaire)

EXAMENS DE DEUXIEME SESSION

Les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 septembre 2019 (suivant l'horaire fourni aux élèves fin juin).

DELIBERATIONS (deuxième session)

- DI : Le mercredi 4 septembre 2019 : à partir de 13h00 (suivant l'horaire affiché).
- DS + CEFA : Le jeudi 5 septembre 2019 : à partir de 13h00 (suivant l'horaire affiché)

REGIME DE VACANCES ET CONGES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

(Sous réserve de modifications imposées par le Département)

Rentrée scolaire	lundi 2 septembre 2019
Fête de la Communauté française	vendredi 27 septembre 2019
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 28 octobre 2019 au vendredi 1 ^{er} novembre 2019
Commémoration du 11 novembre	Lundi 11 novembre 2019
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 24 février 2020 au vendredi 28 février 2020
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 6 avril 2020 au lundi 17 avril 2020
Fête du 1 ^{er} mai	vendredi 1 ^{er} mai 2020
Congé de l'Ascension	jeudi 21 mai 2020
Lundi de Pentecôte	lundi 1 ^{er} juin 2020
Les vacances d'été débutent le	Mercredi 1 ^{er} juillet 2020

JOURNEES DES PARENTS

Trois journées de rencontre avec les parents seront organisées durant l'année scolaire. Leurs dates seront communiquées par l'intermédiaire du journal de classe, du bulletin et du site internet.

Site : www.itcfreneejoffroy.be

Lors de l'inscription, le bulletin et le journal de classe de l'année précédente, la carte d'identité de l'élève et une composition de ménage doivent **IMPERATIVEMENT** être présentés.

RESTAURANT SCOLAIRE

Tous les repas se prennent au restaurant scolaire, qu'il s'agisse de la consommation d'un pique-nique ou d'un repas complet

Repas complet le midi	3,50 Euros
Frites (uniquement le jeudi midi)	1,00 Euro
Potage	0,50 Euro
Sandwich garni (6 choix)	1,50 Euro
En-cas (Salades ou plats chauds)	2,00 Euros

Le paiement des repas et boissons repris ci-dessus s'effectue exclusivement au moyen de tickets mis en vente chaque jour à l'entrée du restaurant.

PLAN D'ACCES

